



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

* * * * *

Pli remis

LOGE EST

sous le numéro :

20 le 21/09 à 14³⁵

en date du

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOGE EST

SantéPublique éditions

Le jeudi 20 septembre 2012

Lettre ouverte

Monsieur François Hollande
Président de la République

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Déposée par porteur le 21.09.12

Objet : **Prolonger Fessenheim jusqu'en 2016 : pourquoi cette date ?**

Associations : Robin des Bois, réseau Sortir du Nucléaire

Visite de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

Décoder la « sortie du nucléaire en 2030 » annoncée par le Japon le 14.09.12

Monsieur le Président,

Lors de votre discours d'ouverture de la Conférence environnementale, le vendredi 14 septembre dernier, vous avez annoncé votre décision de **fermer la doyenne des centrales nucléaires française située à Fessenheim « à la fin de l'année 2016 »**.

Si un accident grave s'y produit avant cette date, qui sera tenu pour responsable ? C'est vous qui serez tenu pour responsable.

Si un accident grave s'y produit avant cette date, il empêchera votre réélection en 2017.

Conjointement avec les salariés de la centrale, contraints de se transformer en liquidateurs, et ses riverains, contraints d'évacuer en ayant tout perdu car leurs maisons ne vaudront plus rien, **vous avez donc tout à perdre en cas d'accident.**

Et en plus, **vous n'êtes pas assuré, en tant que Chef de l'Etat**, comme le révélait le rapport de la Cour des Comptes du 31 janvier 2012 *Les coûts de la filière électronucléaire*, p. 240-264 : « **Le montant maximum de la responsabilité de l'exploitant est de 91,5 millions d'euros par accident survenant dans une installation nucléaire** »

(p. 251, 253 et 257). Et « **L'exploitant n'est pas tenu pour responsable des dommages causés par un accident nucléaire si cet accident résulte directement (...) de cataclysmes naturels de caractère exceptionnel** » (p. 248).

Or, quel est le coût d'un accident nucléaire ? « **L'AIEA a cherché à évaluer le coût de l'accident de Tchernobyl, qui s'élèverait à plusieurs centaines de milliards de dollars** » (p. 241).

(p. 242) L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire a évalué

entre 600 et 1.000 milliards d'euros

le coût d'un accident de type Tchernobyl ou Fukushima survenant en France incluant :
« *restrictions aux exportations, à la production agricole, surcoût de production ou d'achat d'électricité et baisse du tourisme notamment* ».

Vous qui **peinez actuellement à trouver 30 milliards** d'euros pour rassurer les banques qui détiennent la dette publique française, **où trouverez-vous ces centaines de milliards** d'euros en cas d'accident nucléaire sur le sol français ?

Si le Japon semble s'en tirer à bon compte de ce point de vue, c'est parce **sa dette est détenue majoritairement par le peuple japonais**. En France, la situation serait tout à fait différente.

Un **accident nucléaire** sur le sol français **ruinerait complètement votre premier quinquennat**.

À ce jour, **quelle est votre garantie** qu'aucun accident ne surviendra avant la fermeture de la centrale de Fessenheim ? **Aucune**.

Vous n'avez absolument aucune garantie.

Avez-vous rencontré le Président de l'autorité de sûreté nucléaire André-Claude Lacoste ? Lui qui atteindra dans quelques mois l'âge limite pour son mandat, a dû vous confirmer ce qu'il dit et répète depuis la catastrophe de Fukushima :
« *Personne ne peut garantir qu'il n'y aura jamais d'accident nucléaire en France.* »

Il a dû vous dire aussi que son institution a fixé à l'exploitant EDF **jusqu'au 1er juillet 2013 pour épaissir le radier**, le plancher en béton situé sous chacun des deux réacteurs de Fessenheim, **dont l'épaisseur n'est que de 1,50 mètres**. Or,
« *On sait qu'un cœur complet fondu de réacteur (environ 100 tonnes) est capable, dans le pire des cas, de traverser près de 20 mètres de béton* » (*Science & Vie, Hors-série Spécial Japon, avril 2011, p. 21*)

Un calculateur-projeteur de béton armé à la retraite me disait qu'il est « **impossible** » **d'épaissir le plancher d'une construction**, quelle qu'elle soit. En admettant que les techniques ont évolué depuis qu'il a quitté le métier, ce sont **les taux de radioactivité du sol et du sous-sol** de la centrale qui rendent ces **travaux irréalisables**.

EDF prétend que cette centrale lui rapporterait 300 millions d'euros par an, tandis que le réseau Sortir du nucléaire affirme que cette centrale n'est pas rentable, c'est-à-dire que le coût, depuis l'origine, de sa maintenance et du manque à gagner résultant des arrêts de production nécessaires sont supérieurs aux recettes générées par la vente de l'électricité qu'elle a produite (« **Une rentabilité inaccessible** », voir le document ci-joint publié en avril 2009).

Interrogés à ce sujet en juillet 2011, des salariés de l'ASN, dont **l'un de ses Commissaires Philippe Jammet** ont confirmé la non rentabilité de cette installation, tout en précisant que ce n'est « *pas le problème de l'ASN mais celui de l'exploitant* ».

Vous pourrez lui en demander confirmation (je lui adresse copie de la présente lettre, ainsi qu'à son président).

Dès lors, je m'interroge sur la nature des informations **qui ont déterminé votre choix** de cette date de fermeture en 2016. Pouvez-vous répondre à cette question ?

J'ai personnellement rencontré le neveu d'un professionnel dont la mission, pour le compte d'un sous-traitant d'EDF, consiste à introduire dans les tuyauteries des centrales, avec l'aide de robots immunisés contre les radiations, des **caméras qui contrôlent l'usure des matériaux**. Cet homme qui ausculte l'ensemble des centrales françaises affirme qu'à la centrale de Fessenheim, « *La situation n'est pas acceptable* ». **Il préconise de la fermer sans délai.**

Ses rapports, dont EDF est seul destinataire, vous ont-ils été transmis ? À défaut, **je propose de vous communiquer, à votre demande, le nom de ma source** pour que vous puissiez **la rencontrer et l'interroger directement.**

Vous pourrez ainsi intégrer à vos critères de décision l'avis d'un homme qui a littéralement le nez sur la partie des centrales la plus **fragilisée par le vieillissement** : sa **robinetterie**.

Le **réseau Sortir du nucléaire** a révélé le 2 mai 2012 le **risque de rupture brutale** dans le **circuit primaire de 31 réacteurs**. Aucun représentant de cette association n'a été invité à votre grande Conférence environnementale. Avez-vous enfin décidé d'écouter sa porte-parole **Charlotte Migeon** ? Avez-vous regardé l'impressionnante documentation en ligne sur le site **www.sortirdunucleaire.org** ?

À propos des **conséquences de l'effondrement de la piscine du réacteur n° 4 de la centrale de Fukushima**, ce ne sont pas seulement les 1.535 barres de combustibles présentes dans *cette* piscine qui seraient capables d'engendrer « **gravement et durablement** » la contamination de l'ensemble de l'hémisphère Nord, mais la **réaction en chaîne** entraînée par **l'impossibilité d'accéder à cette zone** dans laquelle se trouvent **au total « l'équivalent de 20 cœurs de réacteurs »** stockés dans les différentes piscines du site (incluant les réacteurs 5 et 6 non accidentés), **selon Olivier Isnard, le responsable du Centre Technique de Crise de l'IRSN**, que j'ai rencontré samedi 15 septembre à l'occasion des journées du patrimoine pendant lesquelles l'IRSN a **ouvert ses portes au public**.

« *L'équivalent de 20 cœurs de réacteur* », cela fait au total combien de barres de combustible irradié qui déclencherait un incendie radiologique en cas d'impossibilité d'entretien de leurs piscines provoqué par l'effondrement de celle du réacteur n° 4 ? Je vous laisse faire le calcul. Un militant de Sortir du nucléaire Paris chiffrait à **10.000** le nombre de barres de combustibles présentes sur place.

Pourquoi ce site est-il si chargé ? **Jacky Bonnemain**, responsable de l'association **Robin des Bois**, que vous auriez intérêt à intégrer dans **votre cercle de consultation** s'agissant des problèmes écologiques, apporte des éléments de réponse dans son communiqué n° 13 publié le 31 mars 2011 à 16h sur son site **www.robindesbois.org** :

« Grâce à l'aide technologique de la France, le Japon a ouvert dans les années 1970, à Tokai-Mura au Sud de Fukushima une usine pilote de retraitement de combustibles irradiés.

En 1987, la Cogema [ancêtre de l'Areva d'Anne Lauvergeon] a signé un contrat de 1,4 milliard de francs soit 213 millions d'euros pour aider à **construire une nouvelle usine de retraitement, réplique de l'usine de La Hague, à Rokkasho-Mura**, au Nord de Fukushima. Elle devait entrer en service en 2005, mais aujourd'hui encore **les retards s'accroissent**.

En conséquence, le site accidenté de Fukushima-Daiichi héberge aussi une **piscine de combustibles irradiés commune à ses six réacteurs**. Elle est **sursaturée et sert de stockage tampon** en attendant la mise en route de l'usine de Rokkasho-Mura. Le vice président de Tepco, Tokyo Electric Power Company, déclarait en 2002 alors que se multipliaient au Japon des référendums locaux hostiles au nucléaire que "l'extraction du plutonium était vitale".

L'usine de Rokkasho doit servir en effet à extraire le plutonium des combustibles irradiés et à le réinjecter dans les combustibles neufs, associé à de l'uranium enrichi, sous forme de Mox.

En attendant l'éventuelle entrée en fonction de l'usine de Rokkasho-Mura, c'est la France qui fournit le Mox aux réacteurs japonais. Le 10 mars 2011, la veille du séisme, Areva annonçait au Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire le départ imminent d'un convoi maritime de Mox entre Cherbourg et le Japon... destiné au réacteur n° 3 de Fukushima-Daiichi.

La France et le Japon sont des amis de 40 ans dans le domaine du nucléaire, une amitié scellée par le retraitement des combustibles irradiés, une bonne centaine de convois maritimes de matières et déchets radioactifs entre Cherbourg et le Japon, l'utilisation intensive du Mox mais aussi par la formidable aventure des surgénérateurs interrompus de Creys-Malville et de Monju. »

Ces révélations permettent de comprendre pourquoi **8 ingénieurs d'Areva étaient présents sur le site de Fukushima au moment du séisme** : ils préparaient l'arrivée du Mox en provenance de Cherbourg.

Yannick Rousselet, chargé du nucléaire pour Greenpeace m'a appris que l'enchaînement des événements en cas de perte totale des sources de refroidissement dans une centrale nucléaire avait déjà été décrit (sous l'appellation LOCA, *Loss-of-coolant accident*), ce qui lui a permis de « *prédire exactement tout ce qui s'est passé* ». La dernière mise à jour du rapport de l'OCDE sur ce sujet date de 2009.

Dans ce cas, comment se fait-il qu'il ne s'est trouvé **personne au Centre Technique de Crise de l'IRSN** pour en avertir Tepco et le gouvernement japonais, alors même

que ce CTC a été installé « le 11 mars 2012 à midi », heure française, selon son responsable Olivier Isnard, soit moins de cinq heures après 15h41, heure locale d'arrêt des générateurs Diesel de secours (*Science & Vie, Hors-série Spécial Japon, avril 2011, p. 15*) ; il y a 8 heures de décalage horaire entre la France et le Japon.

Si le Premier ministre japonais avait su qu'après la perte du refroidissement, « **l'exploitant dispose seulement de 10 heures** pour agir avant la fusion des cœurs » (*Science & Vie, Hors-série Spécial Japon, avril 2011, p. 71*), nul doute qu'il aurait tout mis en œuvre pour contraindre Tepco à accepter **l'hélitreuilage de groupes électrogènes de secours pour tenter de rétablir l'électricité** dans la centrale **au lieu d'attendre sans rien faire** jusqu'aux explosions qui ont commencé 23 heures plus tard !

La catastrophe aurait-elle pu être évitée de justesse si les « arrosages » avaient démarré tôt ? Nul ne peut l'affirmer. Mais ce qui est sûr, c'est que **l'attentisme de Tepco et des autorités japonaises a été la pire des réactions**, et qu'elle a été dictée **par l'ignorance**.

Comment **Anne Lauvergeon**, qui a été informée « *dès les premières minutes* » de ce qui se passait au Japon et **a couvert la fuite de ses employés**, a-t-elle pu oser ensuite venir affirmer sur les plateaux de télévision que la catastrophe aurait été évitée « *s'il y avait eu des EPR à Fukushima* » ? (Écouter à ce sujet le **topo sonore du 7 avril 2011** sur le site www.santepublique-editions.fr, rubrique **Actualité Japon**)

C'est pourquoi je vous invite à réfléchir aux conséquences pour vous d'un accident nucléaire dont vous seriez le seul et unique responsable.

Vous avez confié au Bourget le 22 janvier 2012 que votre mère, aujourd'hui décédée, vous avait transmis « *l'ambition d'être utile* ».

Pensez-vous vraiment utiles à la France vos décisions qui l'exposent à un accident nucléaire ?

Pendant votre Conférence environnementale, le Japon a annoncé sa décision de « sortir du nucléaire en 2030 ». Comment avez-vous interprété cette annonce ?

En ce qui me concerne, j'y ai vu une énorme tromperie, car le Japon est totalement sorti du nucléaire pendant 2 mois à partir du 5 mai 2012 avant de relancer deux réacteurs en juillet 2012. Par conséquent, ce que cache cette annonce c'est qu'en relançant d'autres réacteurs, il ne sortira pas du nucléaire mais y retournera.

Cette décision a été annoncée tandis que **100.000 à 200.000 personnes manifestent chaque vendredi après-midi devant le bureau du Premier ministre japonais**. Ceux qui connaissent la soumission des Japonais à l'autorité savent que ces centaines de milliers équivaldraient à des millions dans notre pays.

Le Japon sait qu'il est perdu mais il le masque aux yeux du monde entier.

Faussement rassurés, les Chefs d'Etats étrangers continuent de faire tourner leurs centrales nucléaires alors que **la seule leçon à tirer de la catastrophe de Fukushima** est qu'il faut **arrêter l'ensemble des centrales nucléaires mondiales dans les délais**

les plus brefs. Pour cela, il faut construire suffisamment de **centrales à charbon et à gaz** pour couvrir les besoins immédiats, **réduire immédiatement d'un tiers la consommation** (garder l'indispensable, renoncer au superflu), **supprimer le chauffage électrique** dans tous les logements et **développer à vitesse accélérée les renouvelables** pour diminuer notre dépendance énergétique.

Vous devriez **visiter le Centre technique de crise de l'IRSN** et décider si vous voulez y revenir contraint et forcé et non pour faire « joujou » comme les jeunes ingénieurs qui sont fiers de travailler dans cette institution.

Évoquant le sujet des leucémies infantiles autour des centrales nucléaires (dans un rayon de 20 kilomètres), le **Chef du laboratoire d'épidémiologie Dominique Laurier**, a affirmé qu'il n'y avait « *que quelques dizaines de cas* » (99 exactement). Mais comme les centrales sont implantées dans des zones rurales et donc peu denses, cela fait beaucoup, rapporté à la population !

Il faut savoir que selon les statistiques, **un enfant sur quatre atteints de leucémie décède malgré les traitements.** Quant à ceux qui entrent en rémission, leur vie et celle de leur famille est bouleversée.

Il a expliqué que les études comparent le nombre de cas dans un rayon inférieur à **5 kilomètres** et dans un rayon inférieur à **20 kilomètres**. Seulement ! Pourquoi ne pas comparer le nombre total de cas dans un rayon inférieur à 20 km avec le nombre total de cas dans un rayon **compris entre 20 km et 50 km** ?

Il a ensuite dit qu'il ne comprenait pas pourquoi dans les conditions retenues il y a une **différence statistiquement significative** uniquement pour la période **2002-2007** mais pas avant. Je lui ai fait observer qu'en vieillissant, les murs des centrales deviennent poreux et **laissent échapper plus de radioactivité**, (selon le rapport de l'ASN) ce qui peut expliquer le phénomène observé.

J'ai néanmoins tenu à prolonger la conversation avec le chef du laboratoire d'épidémiologie, lui proposant **d'inclure dans ses études la distance entre le lit des enfants malades et la télévision**, qui émet des rayons X et peut, **en combinaison avec d'autres facteurs, causer le cancer**, et ce d'autant plus que les parents regardent la TV pendant que leurs enfants sont couchés. Je lui ai promis de lui envoyer mon dossier sur la question, que vous trouverez également ci-joint, et nous nous sommes séparés sur une franche poignée de main.

Dans l'attente votre réponse, je vous prie de accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Annie Lobé,
Journaliste scientifique.

PJ : - Extrait des *Dernières nouvelles de Fessenheim*, avril 2009, Réseau Sortir du nucléaire
- Dossier : *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
- Première page du rapport de l'OCDE sur le LOCA (369 pages).